



# Rapport d'activités 2025

Pôle Cohésion Sociale

***SERVICE ACCUEIL, ÉCOUTE ET PREVENTION***

*dédié aux femmes victimes de violences  
conjugales et/ou intrafamiliales  
et à leurs enfants*

Maison des Femmes Gisèle Halimi

LA  
MAISON  
DES GISELE  
HALIMI  
FEMMES

Asfad  
148, rue de Lorient  
CS 64418  
35044 RENNES CEDEX  
02 99 59 60 01  
[siege@asfad.fr](mailto:siege@asfad.fr)



## SOMMAIRE

<b>1-PRÉSENTATION</b> .....	3
<b>1.1 L'Asfad</b> .....	3
<b>1.2 Présentation du pôle et du service</b> .....	4
<b>2-SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ ET CHIFFRES CLÉS</b> .....	5
<b>2.1 Synthèse du rapport d'activité</b> .....	5
<b>2.2 Les chiffres clés</b> .....	6
<b>3-LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION</b> .....	6
<b>3.1 Accueil de jour collectif et entretiens individuels</b> .....	7
<b>3.2 La ligne d'écoute</b> .....	14
<b>3.3 L'offre transversale de la Maison des Femmes Gisèle Halimi</b> .....	16
<b>3.4 Mission prévention</b> .....	18
<b>4-LES FINANCEMENTS</b> .....	20
<b>5-LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025</b> .....	20
<b>6-LA FEUILLE DE ROUTE 2026</b> .....	22

# 1-PRÉSENTATION

## 1.1 L'Asfad

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASFAD

L'Asfad est une association rennaise à but non-lucratif, laïque, militante, qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, le développement social local et durable, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

#### Quelques éléments chiffrés au 31.12.2025 :

- 183 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 169 ETP
- 50 salarié.es en CDDI chantier d'insertion au 31/12
- Budget 2025 : 14,3 M€
- 18 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 44 bénévoles d'intervention en 2025

### LA RAISON D'ÊTRE DE L'ASFAD

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions.

Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



#### Les valeurs de l'Asfad:

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

#### La vision de l'Asfad :

Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

#### L'identité :

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

## Les missions :

Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

## LE PROJET DE FUSION, LA NAISSANCE D'ALTERA, LES SOLIDARITÉS COMME ENGAGEMENT

Depuis 2022, l'Asfad est engagée dans un projet de fusion avec la SEA35. En fidélité avec leurs histoires, l'objectif de cette fusion est de renforcer les actions des deux associations, au service de la promotion des droits, de l'inclusion et de l'émancipation. L'année 2025 a été l'occasion de plusieurs temps de travail en commun pour construire les bases du projet associatif d'Altera, et de renforcer les coopérations entre les services.

La fusion aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2026.

*« L'association « Altera » est une association de solidarité à but non lucratif, laïque, humaniste, féministe, militante qui promeut les droits et favorise l'inclusion et l'émancipation de toutes et tous, enfants et adultes.*

*Implantée en Bretagne, l'association « Altera » agit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. »*

## 1.2 Présentation du pôle et du service

Le Pôle Cohésion Sociale regroupe les activités d'hébergement et de logement à travers le Centre d'hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et les 2 maisons relais Olympe de Gouges et Anne de Bretagne. Sont également rattachées à ce pôle des activités sans hébergement :

- L'Accueil de Jour, d'Ecoute et de Prévention dédié aux femmes victimes de violences conjugales
- Les Intervenants sociaux en Commissariat et Gendarmerie (ISCG)
- La mission Droits des étrangers et droit international de la famille

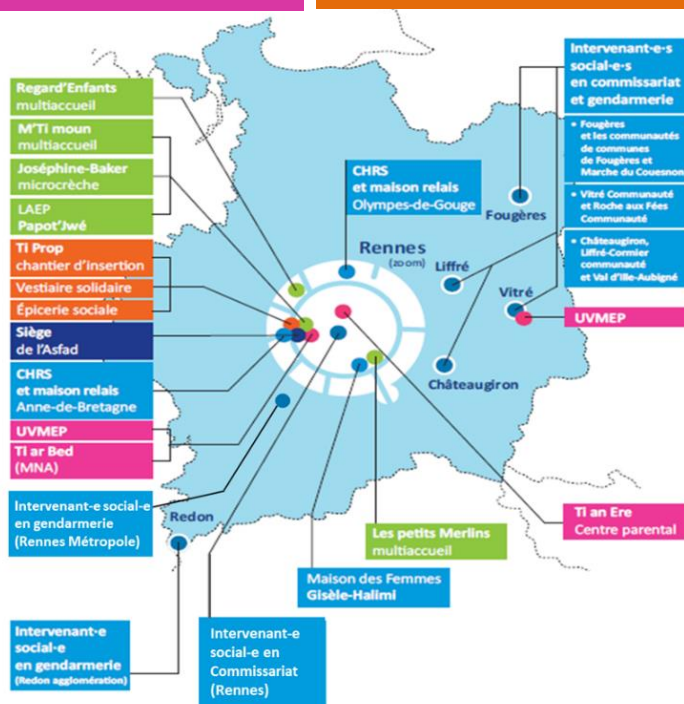
Activités du Pôle :

Pôle Cohésion Sociale

Pôle Petite Enfance

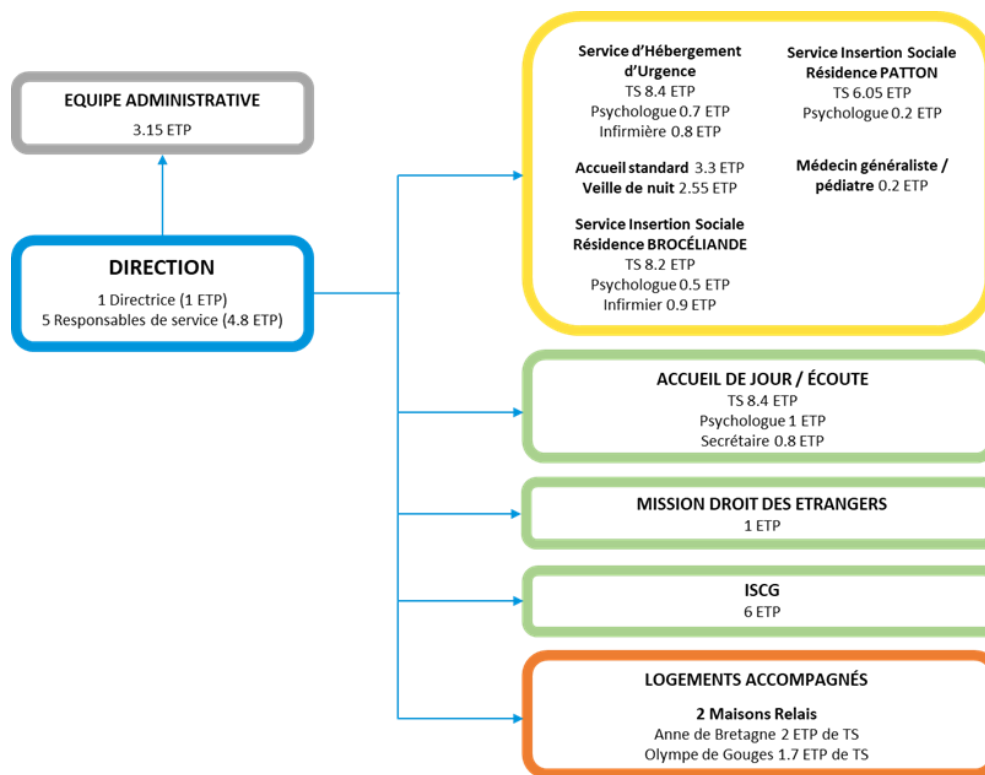
Pôle Protection de l'Enfance

Pôle Insertion socio-professionnelle



## ORGANIGRAMME DU PÔLE COHÉSION SOCIALE 2025

Bien que chaque service ou établissement de ce pôle accueille et accompagne un public qui lui est spécifique, en raison de leurs missions propres, nous pouvons dire que la problématique des violences conjugales et intrafamiliales traverse tous les services.



## 2-SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITE ET CHIFFRES CLES

### 2.1 Synthèse du rapport d'activité

Depuis octobre 2023, le Service d'Accueil, d'Ecoute et de Prévention de l'Asfad s'est installé à la Maison des femmes Gisèle Halimi dont les moyens financiers et humains ont été largement déployés pour répondre au plus grand nombre de femmes et d'enfants victimes des violences intrafamiliales.

En 2025, l'activité du service témoigne une nouvelle fois de l'importance des besoins en matière de lutte contre les violences faites aux femmes sur le territoire départemental et au-delà. Les professionnel.les du service ont ainsi répondu à 3 857 appels sur la ligne d'écoute départementale, accueilli 2 648 passages de femmes sur l'accueil de jour et réalisé 1 041 entretiens de suivi psychologique. Par ailleurs, 161 mises en sécurité ont été organisées via les dispositifs du 115 et la FNSF<sup>1</sup>.

Le service a continué de développer ses missions d'accueil, d'écoute et d'orientation auprès des femmes victimes de violences conjugales avec ou sans enfants, ainsi que de toute autre forme de violences intrafamiliales liées au fait qu'elles soient femmes.

<sup>1</sup> Fédération Nationale Solidarité Femmes

L'implantation du service au sein de cette structure multi partenariale offre différents services d'accompagnement des femmes victimes de violences et de leurs enfants, permettant une articulation complémentaire avec le CHU de Rennes lorsque la situation nécessite une prise en charge médicale. Elle permet également une orientation facilitée vers l'accompagnement juridique, les ateliers thérapeutiques et les groupes de parole proposés en interne, favorisant ainsi une réponse globale et coordonnée aux violences.

Enfin, la mission de prévention s'est davantage déployée sur le territoire en 2025, avec 29 actions de sensibilisation et de prévention menées auprès de différents publics.

## 2.2 Les chiffres clés

Accueil de jour et Ligne d'écoute	
Nombre de femmes accueillies et/ou écoutées (nombre de dossiers créés)	<b>1136</b>
Nombre de passages des femmes sur l'Accueil de Jour	<b>2648</b>
Nombre de passages d'enfants sur l'Accueil de Jour	<b>255</b>
Nombre d'entretiens réalisés par les professionnel.les de l'équipe	<b>1264</b>
Nombre d'entretiens réalisés par le psychologue	<b>1041</b>
Nombre d'appels traités	<b>3857</b>
Nombre de mises en sécurité honorées	<b>161</b>
Nombre d'ETP fin 2025	<b>11,2 ETP</b>
Nombre de bénévoles actives en 2025	<b>10 bénévoles</b>

## 3-LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR, D'ÉCOUTE ET DE PRÉVENTION

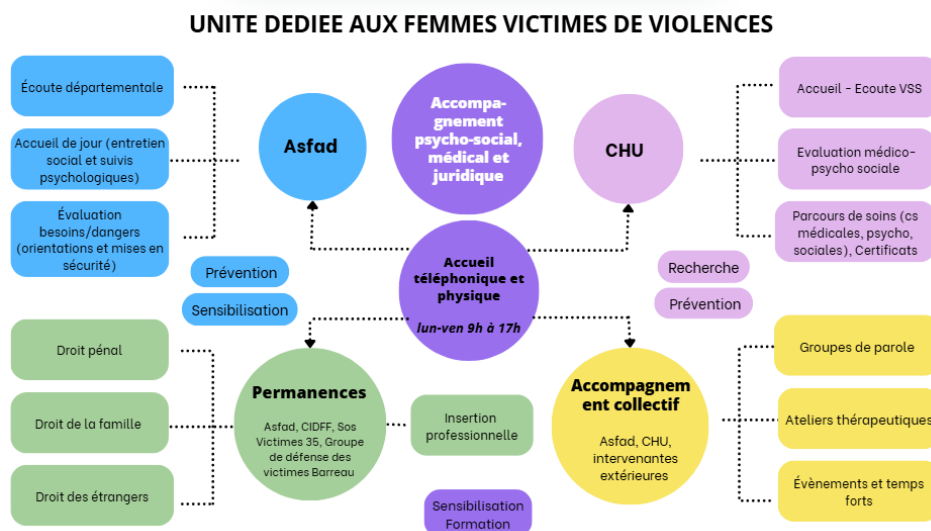
### INTRODUCTION

Fort de ses années d'expérience en matière d'accueil des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales sur le territoire d'Ille-et-Vilaine, le service d'Accueil de jour et d'Ecoute de la Maison des femmes Gisèle Halimi continue de se développer et d'étendre ses missions notamment en termes de prévention des violences faites aux femmes et aux enfants co-victimes.

La Maison des femmes Gisèle Halimi est l'œuvre d'un co-portage entre l'Asfad et le CHU de Rennes, soutenu par la Ville de Rennes et les partenaires afin de pouvoir proposer une offre de service diversifiée et complémentaire en réponse aux besoins identifiés des femmes victimes de violences et de leurs enfants. Ainsi, cette structure propose de l'accompagnement via l'écoute, du soin, du suivi psychologique, judiciaire, des ateliers thérapeutiques de reconstruction, des groupes de paroles, et de l'aide au retour à l'emploi, via un partenariat étroit et pluridisciplinaire avec le CIDFF 35, SOS Victimes 35, les avocat.es du groupe de défense des victimes du barreau de Rennes et le Planning familial 35. 2025 fut la deuxième année pleine de fonctionnement du service au sein de la Maison des femmes Gisèle-Halimi et les besoins d'écoute, d'accueil et de protection des femmes ne diminuent pas. Malgré une baisse de quelques chiffres clés par rapport à l'année 2024, cela n'est pas à mettre en lien avec une diminution de la demande. En effet, tout comme la FNSF en fait le constat, les écoutantes de l'Asfad ont pu mettre en évidence que les écoutes étaient de plus en plus longues liées aux besoins de

déposer des récits de vie de plus en plus difficiles et des psychotraumatismes de plus en plus conséquents.

En 2025, il semble important de souligner que l'équipe Asfad de la Maison des femmes Gisèle Halimi a de nouveau été à la hauteur de la charge de travail qui lui incombait et ce malgré quelques phases de découragement face à la montée des violences envers les femmes.



### 3.1 Accueil de jour collectif et entretiens individuels

Horaires d'ouverture de l'accueil de jour et entretiens d'écoute 2025		
<b>Accueil de jour collectif</b> (Accès cuisine, salon, buanderie, espace enfants, douche, bibliothèque, coin multimédia, jardin et pièce de repos)	<b>Entretiens d'écoute SANS RDV</b> (Recueil des 1ers besoins, suivi, aide à l'accès aux droits et orientations)	<b>Entretiens d'écoute SUR RDV</b> (Accompagnement et suivi via l'écoute, accès à l'information, aux droits et orientations)
Lundi – Mercredi – Vendredi 9h30 à 16h30	Lundi – Mercredi – Vendredi 9h30 à 17h00	Mardi 9h à 17h Lundi au vendredi 17h à 19h



Demi-journées d'ouverture de l'Accueil de jour en 2025



Demi-journées de ligne d'écoute tenue par les professionnel.les du service en 2025

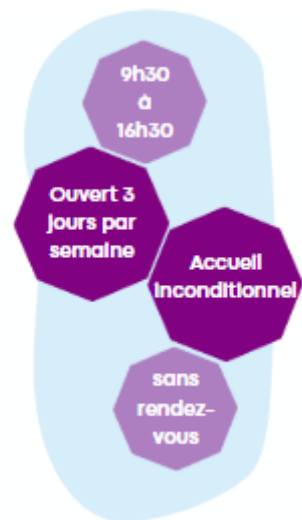
## L'ACCUEIL DE JOUR : ACCUEIL COLLECTIF



L'Accueil de jour, également appelé espace collectif ou espace partagé, constitue un lieu ressource pour les femmes accueillies, répondant à une diversité de besoins du quotidien comme se reposer, faire une lessive, cuisiner ou simplement disposer d'un espace sécurisant pour faire une pause. Il met à disposition une cuisine équipée, un salon, une pièce de repos, un jardin, ainsi qu'un espace dédié aux enfants.

Pensé comme un espace contenant et soutenant, l'Accueil de jour favorise le lien social et la mise en relation entre femmes confrontées à des situations et des problématiques similaires. À ce titre, il constitue un espace thérapeutique en soi, sans être un lieu de verbalisation directe des violences vécues. L'objectif est avant tout de favoriser les échanges, l'entraide entre pairs, l'accès à des ressources et l'ouverture vers des perspectives positives.

Le fonctionnement de l'Accueil de jour repose sur la présence continue d'un.e équipe de professionnel.le garant.e du cadre, de l'accueil des nouvelles arrivantes, de la présentation de l'espace et de l'animation de la journée. Les professionnel.les sont en veille, mobilisables à la demande pour des temps d'écoute ou des entretiens individuels, permettant une articulation fluide entre accueil collectif et accompagnement personnalisé. À la demande des femmes, l'Accueil de jour peut ainsi constituer un premier pas vers un entretien d'écoute individuel, l'intégration à un groupe de parole ou la participation à une activité thérapeutique.



En 2025, l'offre de l'Accueil de jour a été enrichie par le renouvellement et l'acquisition de matériel favorisant le bien-être et l'expression, notamment du matériel créatif, des puzzles, des mandalas, des jeux pour enfants et divers supports d'activités, contribuant à renforcer l'attractivité et la convivialité de l'espace.



### ESPACE ENFANT DE L'ADJ

Cet espace permet aux enfants qui accompagnent leur maman de les occuper.

On les voit jouer, ça leur change aussi les idées. Ma fille y a joué avec très grand plaisir.

Cela permet la socialisation et des rencontres entre enfants. J'apprécie qu'il soit séparé de la zone parent. C'est très agréable de sentir qu'ici, la priorité, la personne soutenue, c'est moi, et pas mon enfant.

Cela m'a autorisée parfois à passer avant elle.



### LA BUANDERIE

Ce lieu permet de retrouver sa dignité, son hygiène corporelle, son estime de soi.

Il aide à s'occuper de ses enfants. Ce lieu est primordial pour notre bien-être, j'y vais très souvent pour mon linge.

La buanderie et la douche peuvent servir à beaucoup de femmes

Activité de l'Accueil de jour 2025		
	2024	2025
Nombre de demi-journées d'ouverture de l'Accueil de jour	304 demi-journées	242 demi-journées*
Nombre d'accueil de femmes (nombre de passages)	2889	2648
Nombre d'accueil d'enfants (nombre de passages)	432	255
Nombre d'entretiens SANS RDV réalisés par les TS	963	852
Nombre de femmes qui n'ont pas pu être reçues en entretien par manque d'effectif de professionnelles	74	104

*\*Malgré une baisse importante du nombre d'heures d'ouverture de l'Accueil de jour, le nombre de passages de femmes est resté conséquent et montre bien que l'activité est en augmentation. 104 femmes n'ont pas pu être reçues en entretien par manque de professionnel.les en poste. A noter que, quand une femme n'est pas accueillie dès le moment où elle se présente, elle ne repousse pas toujours la porte une deuxième fois. Ce sont malheureusement des femmes que les écoutant.es ne reverront peut-être pas.*



### En 2025, le service a comptabilisé 2 648 passages de femmes sur l'Accueil de jour,

témoignant de l'importance de cet espace dans leur quotidien. Certaines femmes reviennent régulièrement, sans nécessairement solliciter un entretien individuel, mais pour bénéficier de l'accès à l'espace, aux services proposés et à la convivialité. Ces chiffres illustrent combien l'Accueil de jour constitue un lieu de répit, de lien social et de ressource quotidienne.

### L'équipe bénévoles

En 2025, l'Accueil de jour a pu compter sur l'engagement de **10 bénévoles** actives, venant renforcer l'action des professionnel.les au sein de l'espace collectif. Les bénévoles interviennent sur des demi-journées, en fonction des jours d'ouverture de l'Accueil de jour, et en articulation étroite avec l'équipe professionnelle.



### LES MISSIONS DES BÉNÉVOLES



- ✕ soutenir les professionnel.les dans l'accueil quotidien des femmes et de leurs enfants
- ✕ l'organisation matérielle de l'Accueil de jour
- ✕ l'organisation de temps forts, favorisant la convivialité et la création de lien social.
- ✕ la gestion des stocks
- ✕ proposition et l'animation d'activités à destination des femmes et des enfants
- ✕ l'aménagement d'un cadre accueillant, sécurisant et fonctionnel

Afin de garantir un accompagnement adapté aux enjeux des violences conjugales et intrafamiliales, les bénévoles ont suivi une journée de formation assurée par la FNSF, ainsi qu'une formation interne animée par le psychologue du service et la chargée de prévention. Ces apports ont été complétés par des temps d'immersion à l'Accueil de jour, avant une prise d'autonomie progressive dans leurs missions.

## Les ateliers et temps forts

Les ateliers « **Un temps pour soi** », à visée thérapeutique, font partie de l'offre de l'Accueil de jour. Pensés et animés par l'équipe et des intervenantes extérieures, ils visent à renforcer le lien social, la dynamique collective et l'estime de soi. Ces temps permettent aux femmes de renouer avec la confiance en soi, de se recentrer sur leurs besoins, et de partager des moments agréables avec d'autres participantes dans un cadre bienveillant.

- 4 ateliers « Femmes au premier plan » avec l'association Femmes et cinéma pour aborder la place de la femme dans les métiers du cinéma et apprendre des techniques de tournage.
- 1 atelier crêpes pour la chandeleur ;
- 1 après-midi galette des Reines ;
- Des séances de massages hebdomadaires par une masseuse professionnelle. 27 femmes ont pu en bénéficier en 2025. Les séances se poursuivent en 2026.
- 1 fête de fin d'année avec ateliers cuisine, espace loisirs créatif, photos, distribution de cadeaux

**ELSA WEBB**  
Burn-out, tensions, surcharges :  
un soutien corporel et verbal pour  
aider à retrouver son équilibre.

20, rue des Landelles  
35510 Cesson-Sévigné

elsa.a.webb@gmail.com  
+33 6 24 43 15 13



www.elsawebbmassage.fr

## Quelques temps forts sur l'Accueil de jour....



### 10 janvier 2025 – Galette des reines

Les femmes, accompagnées des professionnel·les et bénévoles, ont cuisiné ensemble des galettes des reines, avant de les déguster dans un moment convivial et partagé.

### 25 mars 2025 – Soirée pour la Journée internationale des droits des femmes (8 mars)

Une soirée conviviale a été organisée avec les femmes et l'équipe, mêlant performances artistiques (danse, slam) réalisées notamment par les participantes, suivi d'une projection d'un film et échange.



### 22 octobre 2025 – Théâtre d'improvisation

L'Accueil de jour a accueilli la troupe amateur « **Les Premiers de Cordel** », offrant un spectacle drôle et interactif avec la participation du public.

## 17 décembre 2025 – Fête de fin d'année

Cet événement a rassemblé une cinquantaine de personnes autour d'un atelier cuisine, d'un repas partagé, de créations décoratives et de photos Polaroid. Les participantes ont également pu bénéficier de coiffures professionnelles et d'un moment musical. La distribution de cadeaux pour les enfants a été rendue possible grâce à la collecte de jouets organisée par AMA et le groupe Legendre.



## 25 mars 2025

Visite des anciens membres (depuis sa création en 1983) du Conseil d'administration de l'Asfad à la Maison des femmes Gisèle Halimi



## L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Respectueuse de la temporalité et du souhait de chaque femme, l'équipe peut être amenée à proposer un accueil individuel, pour un accompagnement via l'écoute.

L'accompagnement individuel proposé peut se faire sous différentes modalités et peut être croisé selon les besoins ou demandes des femmes qui souhaitent s'en saisir :

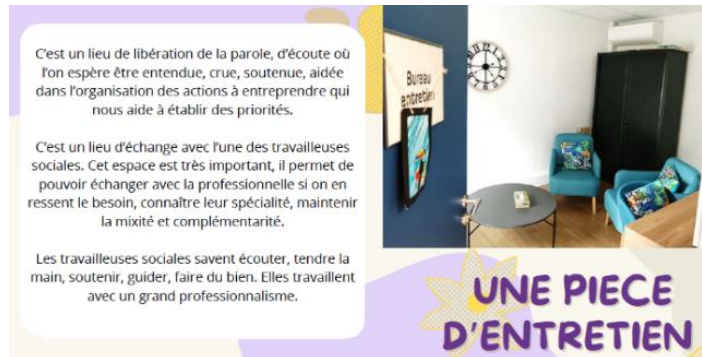
- Via l'**écoute téléphonique** ;
- Via les **entretiens sans rendez-vous** ;
- Via les **entretiens sur rendez-vous** ;
- Via des **entretiens avec le psychologue**.



L'équipe de professionnel.les a réalisé 852 entretiens sans rendez-vous en 2025, illustrant sa capacité à s'adapter aux besoins et aux temporalités des femmes. Cette flexibilité permet aux femmes d'être reçues lorsqu'elles en ressentent le besoin, offrant un accompagnement immédiat et un point d'ancrage sécurisant.



Pour certaines femmes, l'accompagnement sur rendez-vous constitue une modalité d'accueil plus adaptée, notamment pour celles déjà connues de l'équipe et ne pouvant se présenter aux horaires d'ouverture de l'accueil de jour.



## En 2025, l'équipe de professionnel.les a réalisé 371 entretiens sur rendez-vous

Les entretiens individuels reposent sur une posture professionnelle fondée sur une **attitude empathique, chaleureuse et non jugeante**, ainsi que sur les méthodes d'écoute active.

Ils répondent à des objectifs variés, allant d'un simple espace de dépôt de la parole et de la souffrance, jusqu'à un accompagnement visant la conscientisation des violences.

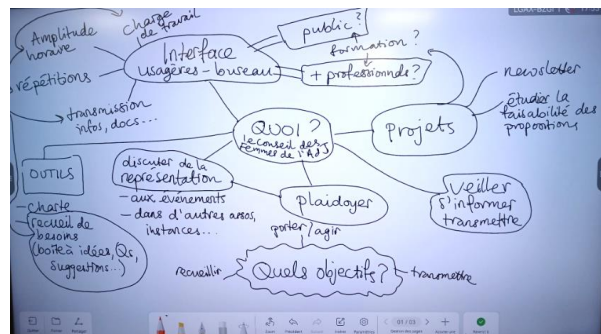
### LES OBJECTIFS DES ENTRETIENS



- ✗ Aider à l'organisation matérielle du temps et de l'espace afin de réduire l'impact des violences
- ✗ Apporter réassurance et soutien dans le cadre de démarches sociales ou judiciaires
- ✗ Accompagner le processus de deuil d'une relation
- ✗ Proposer des outils concrets de mise à distance
- ✗ Soutenir la parentalité
- ✗ Travailler autour du système familial
- ✗ Accompagner la sortie d'une situation d'emprise
- ✗ Préparer au dépôt de plainte

### LA PARTICIPATION DES FEMMES

La participation des femmes s'inscrit dans une logique de développement de leur pouvoir d'agir. Les femmes accueillies et accompagnées sont considérées comme actrices de leur parcours et force de proposition dans la vie du service.



En mars 2025, une réunion de préparation à la mise en place d'un Conseil des femmes a été organisée afin d'en définir l'organisation, les missions et les modalités de fonctionnement.

**7 femmes** se sont montrées fortement impliquées et force de nombreuses propositions.

Il a été décidé de mettre en place un Conseil des femmes trimestriel. **Le premier conseil s'est tenu**



**en avril 2025 et a réuni 10 femmes.** Un travail a notamment été engagé sur la création d'une charte du Conseil des femmes, mais également sur la mise en place d'une boîte à idées sur l'Accueil de jour.

## L'OFFRE PSYCHOLOGIQUE

L'accompagnement par le psychologue du service se fait sur orientation. Dans la majorité des situations, il est proposé aux femmes déjà engagées dans un accompagnement individuel avec un.e écoutant.e. Le suivi psychologique ne constitue pas une finalité en soi, mais s'inscrit comme un accompagnement complémentaire au travail mené par les professionnelles de l'écoute, lequel peut, à lui seul, répondre aux besoins exprimés.



Le service dispose d'un poste de psychologue à 1 ETP, dont les missions sont :

**Accompagner psychologiquement les femmes dans le cadre du service d'accueil de jour ou de mises en sécurité en dispositif hôtelier**

Animer les réunions cliniques hebdomadaires auprès de l'équipe du service, permettant aux professionnel.les de bénéficier d'éclairages théoriques et cliniques

Intervenir dans le cadre de la mission prévention à partir de l'outil « Est-ce Aimer ? »

Prendre part au co-développement du projet de l'ouverture de la Maison des femmes Gisèle-Halimi (ex : animation des séminaires)

Porter une veille sur l'offre de formation adéquate pour faire évoluer les compétences de l'équipe, participer aux temps institutionnels et aux séances d'analyse de pratiques du collectif psychologues de l'Asfad.



## 3.2 La ligne d'écoute

### LA LIGNE D'ECOUTE DÉPARTEMENTALE

La ligne d'écoute téléphonique est accessible 24h/24h et 7j/7. Elle est tenue par des professionnel.les formé.es de 9h00 à 22h00 du lundi au dimanche (après 19h par les travailleurs.euses sociales du CHRS de l'Asfad), et le relais est pris entre 22h00 et 8h00 par l'équipe de veille de nuit du CHRS de l'Asfad.



Elle est la principale porte d'entrée du service et permet de recueillir les premières paroles des femmes qui appellent, de les informer, de les orienter et, le cas échéant, de contribuer à leur mise en sécurité. L'accessibilité permanente de ce dispositif est essentielle afin de permettre aux femmes de joindre un.e interlocuteur.ice au moment où le besoin se fait sentir.



Lorsque les appels sont répétés, la ligne d'écoute peut s'inscrire dans une logique d'accompagnement individuel. Cette modalité est particulièrement adaptée pour les femmes ne pouvant, pour des raisons matérielles ou psychiques, se rendre physiquement sur le service.

Activité de la Ligne d'écoute départementale		
	2024	2025
Nombre d'appels	5153	3857*
Nombre d'appels manqués	2831	2885
Nombre d'ouverture de dossier	1257	1097

\*La diminution du nombre d'appels par rapport à 2024 s'explique de plusieurs raisons :

- les échanges, plus longs, plus complexes, ont nécessité un accompagnement plus approfondi, réduisant mécaniquement la capacité à répondre à l'ensemble des sollicitations
- des perturbations au sein de l'équipe ayant entraîné des pertes de données, des écoutes non comptabilisées en soirée après 20h et le week-end.

### LES MISES EN SÉCURITÉ

À l'issue d'une écoute téléphonique ou d'un entretien en présentiel à la Maison des femmes Gisèle Halimi, une mise en sécurité peut être envisagée lorsque la situation l'exige. En effet, lorsqu'un.e écoutant.e évalue une situation de danger grave et imminent, une procédure de mise en sécurité peut

être déclenchée, conformément au protocole défini par la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités), en lien étroit avec le 115.

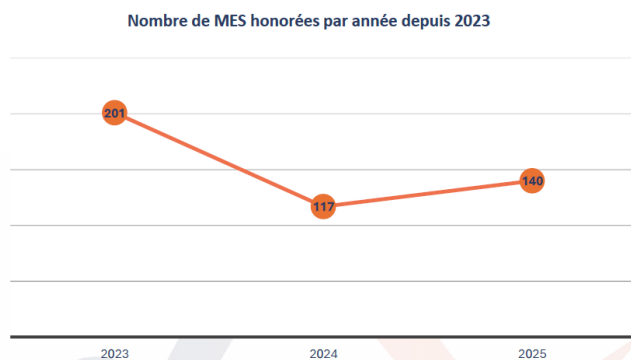
Dans ce cadre, le Service intégré d'accueil et d'orientation d'Ille-et-Vilaine (SIAO 35) est mobilisé pour répondre aux demandes de mise en sécurité formulées par le service d'écoute de l'Asfad concernant des personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, seules ou accompagnées d'enfants.

Ces situations impliquent le plus souvent un départ précipité du domicile, volontaire ou contraint par l'absence de mesure d'éviction de l'auteur des violences, dans un contexte de danger avéré. Elles nécessitent une mise à l'abri immédiate dans un lieu adapté, ainsi qu'une prise en charge spécifique. En raison d'un nombre limité de places disponibles au sein des structures dédiées, le recours à l'hôtel constitue fréquemment la première réponse mobilisée par le 115 pour les mises en sécurité urgentes.

Mises en sécurité 2025	
Nombre de demandes de mises en sécurité total	<b>335 dont 244 validées</b>
Nombre de ménages mis en sécurité via le 115	<b>140</b>
Nombre de mises en sécurité via la FNSF	<b>21</b>

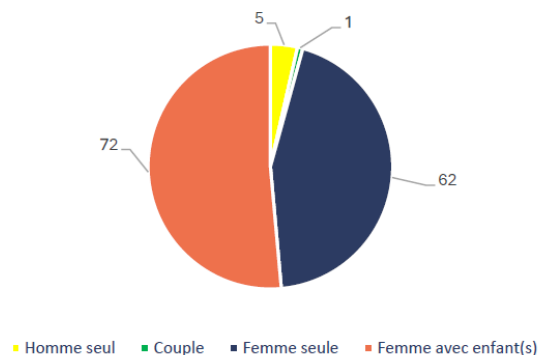
**En 2025, l'Asfad a reçu 335 demandes de mises en sécurité.** Chaque demande fait l'objet d'une évaluation et d'un processus de validation interne, fondé notamment sur l'identification d'un danger grave et imminent, la localisation sur le département, ainsi que la situation de cohabitation ou de proximité avec le conjoint.

Parmi ces 335 demandes, **244 ont été validées par le service.** Sur celles-ci, **161 mises en sécurité ont pu être effectivement réalisées,** grâce à la mobilisation du 115 ou de la FNSF.

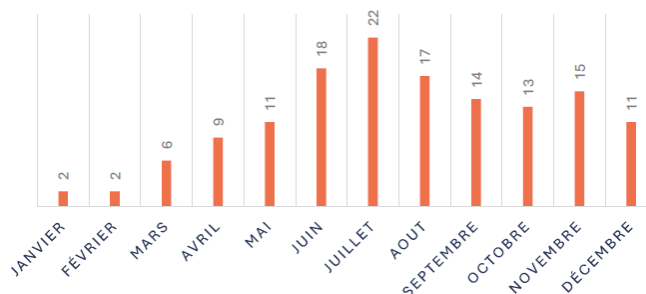


Année	2023	2024	2025
Nombre de Personnes	365	205	265
Nombre d'enfants	155	88	104
Nombre de MES	201	117	140

Typologie des ménages MES en 2025



NOMBRE DE MES PAR MOIS EN 2025



En 2025, **94 ménages mis en sécurité via le 115 ont quitté l'hôtel**. Les ménages sortants incluent les personnes orientées les années précédentes. Les « sorties positives », c'est-à-dire vers un logement pérenne, un logement adapté, vers le dispositif d'asile, vers les places d'hébergement dédiées FVV, ou bien un retour au domicile après l'éviction du conjoint représentent **52 ménages**. La durée moyenne de séjour dans les hôtels avant la sortie est de **160 jours**.

Tandis que les « sorties négatives » se traduisant par un retour au domicile conjugal, un départ volontaire, une exclusion ou bien une non présentation à l'hôtel représentent **36 ménages**. La durée moyenne de séjour dans les hôtels avant la sortie est de **128 jours**.

Les autres sorties, vers un hébergement chez des tiers ou bien vers une hospitalisation représentent **6 ménages**. La durée moyenne de séjour dans les hôtels avant la sortie est de **68 jours**.



Dans le cadre du dispositif d'éloignement géographique porté par la FNSF, les associations du réseau coopèrent afin d'organiser la mise en sécurité de femmes en grand danger nécessitant un changement de département ou de région.



Les professionnel.les du service ont effectué **6 demandes dans le cadre de ce dispositif en 2025**. 2 demandes ont abouti, concernant 2 femmes et 2 enfants (une femme seule et une femme

avec deux enfants), accueillies au sein d'une autre association du réseau. 4 codes de réduction SNCF ont été mobilisés pour financer leurs trajets. Une demande a été annulée et 3 étaient encore en cours à la fin de l'année.



### 3.3 L'offre transversale de la Maison des femmes Gisèle Halimi

L'offre transversale de la Maison des femmes Gisèle Halimi est accessible à l'ensemble des femmes accompagnées, quel que soit le dispositif dans lequel elles sont accueillies (CHU ou Asfad). Elle vise à compléter les accompagnements individuels en proposant des ressources essentielles au processus de reconstruction, d'autonomie et de reprise du pouvoir d'agir.

L'accès à cette offre se fait sur orientation des professionnel.les du service.

#### LES PERMANENCES JURIDIQUES

Dans le cadre de l'offre transversale, les femmes accompagnées peuvent bénéficier de permanences juridiques assurées par des partenaires spécialisés :

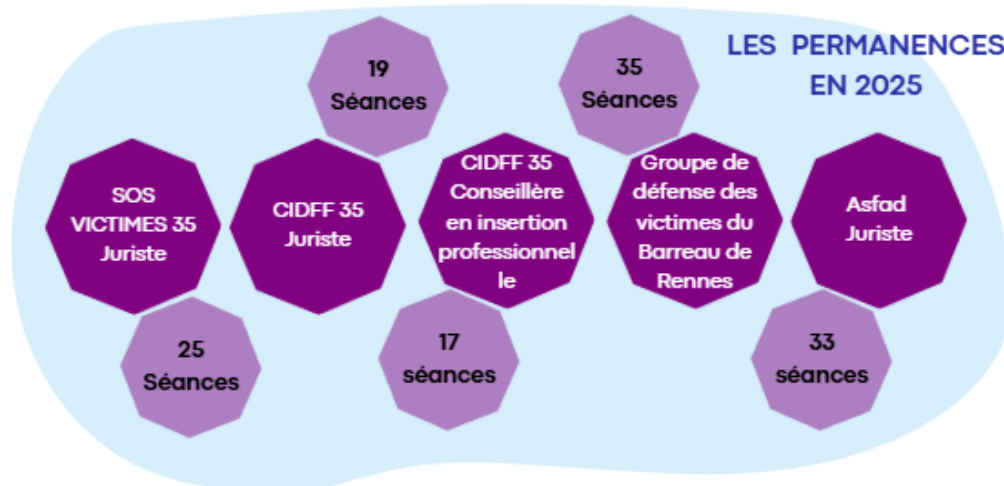
- Des avocates du Barreau de Rennes, membres du Groupe de défense des victimes
- Le CIDFF 35
- SOS Victimes 35



- L'Asfad, via une juriste spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers.



Ces permanences permettent d'apporter des informations et un accompagnement sur des problématiques fréquemment rencontrées par les femmes victimes de violences, telles que les procédures de divorce et de séparation, le dépôt de plainte, la garde des enfants, les mesures de protection, le renouvellement ou la sécurisation du titre de séjour dans un contexte de violences, etc. Une permanence est également dédiée à l'aide au retour à l'emploi afin de compléter l'offre de service.

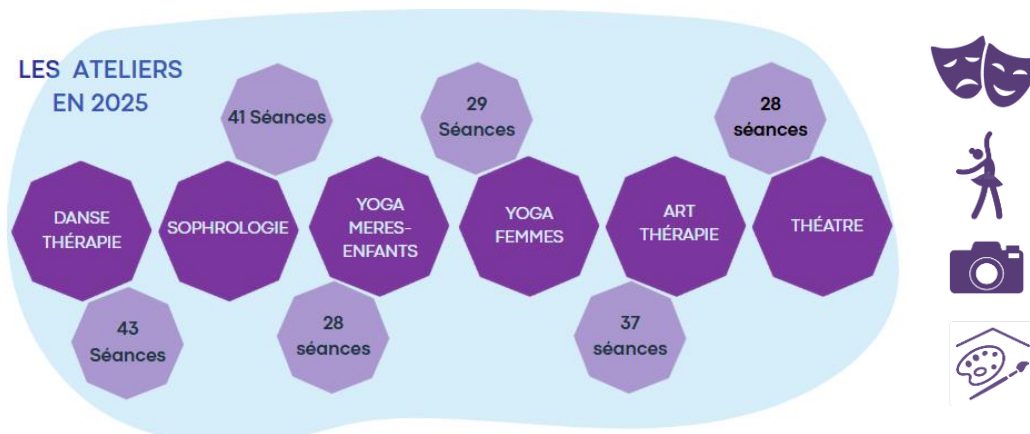


En complément, les professionnel.les du service peuvent orienter les femmes vers les intervenant.es sociaux.ales en commissariat et gendarmerie (ISCG). Il en existe 8 réparties sur le département 35. Ces professionnel.les interviennent pour informer, préparer et accompagner les femmes dans leurs démarches judiciaires, notamment lors du dépôt de plainte, et faciliter leur parcours au sein des institutions judiciaires et policières.

## LES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES

Les femmes accompagnées peuvent également, sur orientation des professionnel.les, participer à des ateliers thérapeutiques animés par des intervenantes formées à l'accompagnement des femmes victimes de violences. Ces ateliers viennent compléter l'accompagnement individuel et s'inscrivent dans un parcours global de reconstruction. Proposés en petits groupes, les ateliers offrent un espace sécurisant favorisant l'expression, le partage et l'inscription dans une dynamique collective.

Les ateliers permettent notamment de travailler la confiance et l'estime de soi, de valoriser les compétences personnelles et de restaurer le sentiment d'efficacité personnelle. Ils contribuent également à rompre l'isolement, à renforcer le lien aux autres et à soutenir des dynamiques de créativité, d'apprentissage et de projection.



## LES GROUPES DE PAROLE

A l'installation du service en octobre 2023 au sein de la Maison des femmes Gisèle Halimi, les groupes de paroles, très investis par les femmes à l'époque où le service était ouvert deux jours par semaine, ont été désertés. Fin 2024, le choix a été fait de mettre en pause les groupes de parole dédiés aux violences conjugales afin de retravailler leur format et leurs modalités d'animation. Après recueil de témoignage auprès des femmes celles-ci nous ont indiqué les raisons de ces abandons :



- Des amplitudes horaires et d'accueil plus large qui leur permet d'avoir le temps d'écoute qui leur convient et de rencontrer les autres femmes sur d'autres temps collectifs ;
- Une offre d'ateliers thérapeutiques diversifiée qui permet de créer des liens entre pairs ;
- Appréhension de traverser le quartier du Blossne le soir seule pour rentrer chez soi.

Un travail de réflexion a été mené tout au long de l'année 2025 et est aujourd'hui toujours en cours dans l'idée de mettre en place de nouveaux groupes qui pourront être proposés aux femmes accompagnées en 2026.

Cependant, un groupe de parole à destination des femmes exilées, co-animé par la juriste en droit international de la famille et droit des femmes étrangères de l'Asfad et l'équipe du CHU, a été mis en œuvre et se déroule à raison d'une fois par mois. 10 femmes ont pu participer à ce groupe de parole.

## 3.4 Mission prévention

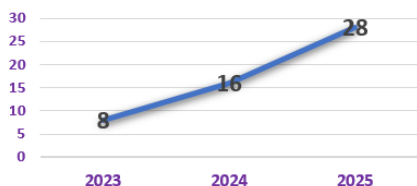
### DÉPLOIEMENT DE LA MISSION PRÉVENTION EN 2025

La Mission prévention poursuit des objectifs généraux de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de prévention des situations de danger liées aux violences faites aux femmes.

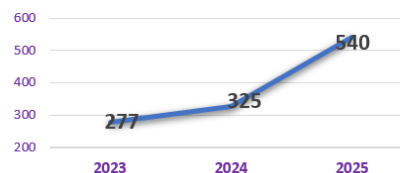
L'année 2025 a marqué une étape importante dans le déploiement et la structuration de la Mission prévention de l'Asfad grâce au financement obtenu dans le cadre de l'appel à projets Sensibilisation et prévention de la FNSF. Le recrutement d'une chargée de mission en prévention sur la seconde partie de l'année, a ainsi permis de développer la mission dédiée à la coordination, à l'animation et au déploiement d'actions de sensibilisation et de prévention des violences conjugales et intrafamiliales sur le territoire, tout en répondant à une augmentation significative des sollicitations émanant de partenaires.



Nombre de devis édités pour les interventions de la Mission prévention



Nombre de bénéficiaires des actions de la Mission prévention



## UN OUTIL D'ÉDUCATION POPULAIRE : LE JEU : « EST-CE AIMER ? »



La Mission prévention s'appuie principalement sur l'outil pédagogique « Est-ce aimer ? », conçu par le service Accueil de jour – Écoute de l'Asfad à partir de témoignages de femmes accompagnées. Cet outil constitue un support privilégié d'échange, de formation et de repérage des violences conjugales. Il est mobilisé auprès de publics variés : lycéen.nes, professionnel.les, partenaires, bénévoles, étudiant.es et grand public.<sup>2</sup> À travers cet outil, les actions menées s'inscrivent dans une approche globale de prévention primaire et secondaire, visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à déconstruire les stéréotypes sexistes et à renforcer les capacités de repérage et d'orientation face aux situations de violences.

### Les objectifs de la mission Prévention en 2025 :



### Veille juridique de jeu : « Est-ce aimer ? »

À partir de la fin de l'année 2025, un groupe de travail réunissant des bénévoles, la chargée de mission prévention et la chargée de mission projets et partenariats s'est constitué afin de mener une veille juridique autour du jeu « Est-ce Aimer ». Le groupe s'est réuni à une dizaine de reprises.

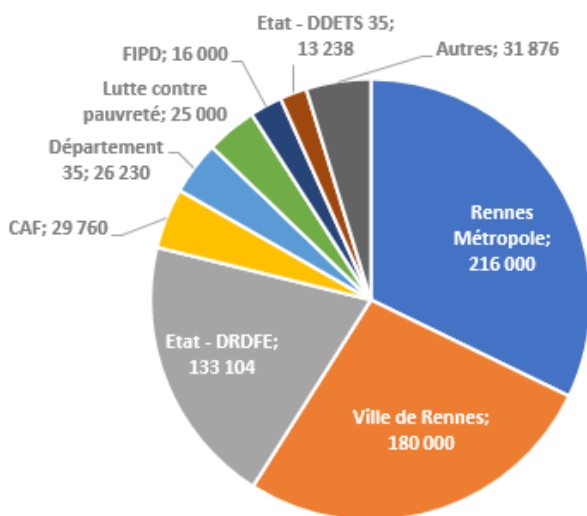
Ce travail a permis d'actualiser l'outil au regard des évolutions législatives et des dispositifs existants, ainsi que de concevoir cinq nouvelles cartes intégrant de nouvelles thématiques, notamment la soumission chimique et le cyberharcèlement. L'implication des bénévoles a été déterminante dans la conduite de ce projet.



<sup>2</sup> Cf. Annexe

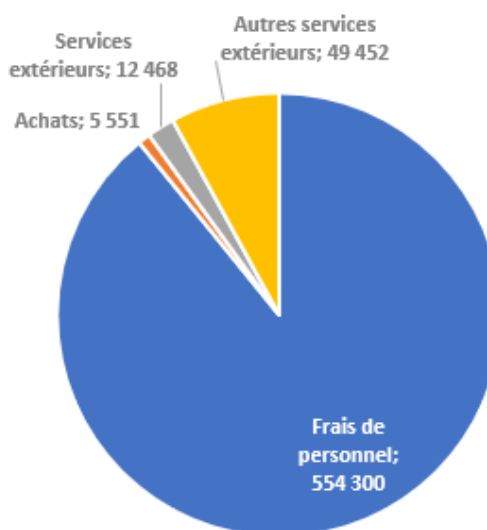
## 4-LES FINANCEMENTS

### FINANCEMENTS ASFAD 2025



### CHARGES ASFAD 2025

(Hors dotation d'amortissements et provisions)



## 5-LES EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

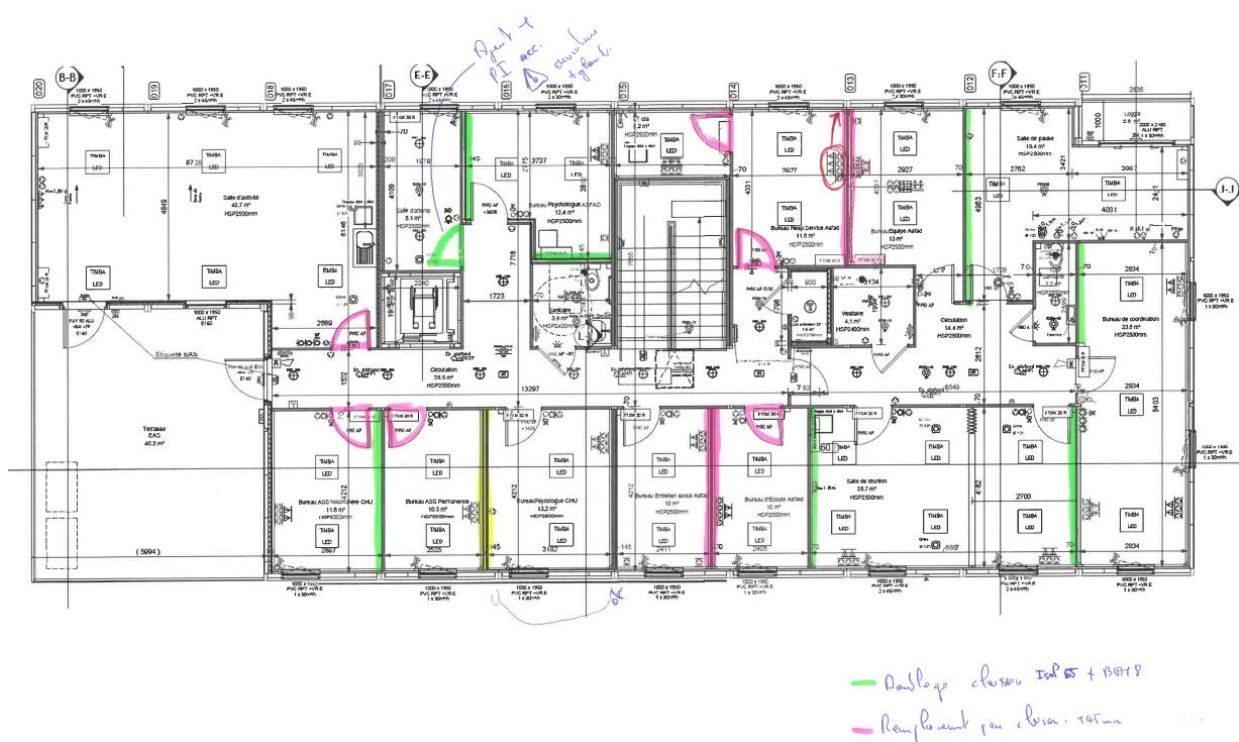
### LIVRAISON DU PROJET DE SERVICE 2025-2029

Le projet de service a été créé en corrélation avec le projet associatif 2022-2027 de l'Asfad. Il répond à la volonté du Conseil d'administration et de sa direction de préciser les missions du service d'Accueil de jour, Ecoute, Prévention et Droits des femmes en s'inscrivant plus largement dans le projet multipartenarial de la Maison des femmes Gisèle Halimi. Ce projet, travaillé durant l'année 2024, constitue les fondements l'action du service en matière de lutte contre les violences faites aux femmes et engage à rechercher le meilleur de nos pratiques pour répondre aux mieux aux besoins présents et à venir. Il constitue le socle commun des professionnel.les du service pour agir efficacement en cohésion avec les valeurs de l'Asfad : une association féministe, militante, sociale et solidaire.



### TRAVAUX A LA MAISON DES FEMMES GISELE HALIMI

En juillet 2025, des travaux de renforcement acoustique ont été réalisés à la Maison des femmes Gisèle Halimi. Objectifs : renforcer ou changer les cloisons et les portes pour permettre une totale confidentialité, renforcer le principe d'anonymat au sein de la structure et de libre expression des femmes. Les professionnelles ont aussi gagné en confort de travail. Pendant cette période, la ligne d'écoute a dû déménager sur un autre site. Un vrai challenge pour les équipes car il a fallu une nouvelle fois adapter les conditions d'accueil pendant la durée des travaux, mais une adaptation nécessaire pour le bien-être des femmes au sein de l'établissement !



## SEMINAIRE BIANNUEL DE LA MAISON DES FEMMES GISELE HALIMI

Le mardi 16 septembre 2025 à La Paillette, près de 40 personnes se sont réunies pour ce séminaire co-animé par Louise JACQUOT THIERRY, gynécologue-obstétricienne du CHU et Steven FLOCH'LAY, psychologue du service de l'Asfad à la Maison des femmes Gisèle Halimi, autour de la question : Comment adapter l'accompagnement des femmes victimes de violences lorsqu'elles sont ou ont été suivies en psychiatrie ?



La matinée a été marquée par des interventions inspirantes et des échanges éclairants avec le Docteur Bérénice Douailler, psychiatre au Centre de psychotrauma de Rennes, qui a offert son éclairage précieux sur la thématique en ouverture ; Claire Touzard, journaliste et auteure, qui a pu partager son parcours et son regard sur les violences systémiques ; Émilie Maneuf, psychologue clinicienne, qui a apporté son expertise du terrain.

L'après-midi, les professionnel.les de la Maison des femmes Gisèle Halimi ont eu l'opportunité de participer eux-mêmes aux ateliers thérapeutiques proposés aux femmes accompagnées. Au choix : yoga, sophrologie, danse et art-thérapie, avant de clôturer cette journée de séminaire par un bilan sous forme de débat mouvant. La librairie *Comment Dire* était également présente avec une sélection d'ouvrages en lien avec la thématique.



### ELARGISSEMENT DES HORAIRES DE L'EQUIPE POUR LA LIGNE D'ECOUTE

2026 annonce un nouveau chapitre avec une équipe qui tend à s'agrandir avec un.e professionnel.le supplémentaire afin de tenir la ligne d'écoute jusqu'à 22h du lundi au dimanche, ainsi que les samedis et dimanche après-midi, en lieu et place des travailleurs sociaux du CHRS. Une Ligne d'Ecoute départementale qui montera en compétences tout en poursuivant un travail important avec le réseau partenarial qui ne cesse de s'agrandir.

### UNE EQUIPE DE BENEVOLE QUI SE RENOUVELLE

Dans la perspective de l'année 2026, l'équipe de bénévoles a été renforcée à l'issue d'entretiens menés fin 2025, permettant le recrutement de quatre nouvelles bénévoles. Leur parcours de formation débutera dès le début de l'année 2026. Il comprendra une première journée dédiée aux violences, suivie d'une demi-journée de formation spécifique à l'accueil des enfants sur l'accueil de jour, ainsi que des temps d'immersion au sein de l'Accueil de jour.

Ce renforcement portera à **9 le nombre de bénévoles intervenant en 2026**, tant sur l'Accueil de jour que dans le cadre des actions de prévention.

### DEVELOPPEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITÉ ?

Accompagner les mères dans leur parentalité au sein d'un contexte de violences est un des enjeux prioritaires du service. Les rassurer, leur redonner confiance en elles dans l'exercice de leur rôle parental, les conseiller et les soutenir fait partie des axes de travail que le service tend à développer. Au cours des années 2024 et 2025, l'Asfad et la CAF 35<sup>3</sup> ont pu se rencontrer à plusieurs reprises pour travailler un rapprochement et échanger sur leurs compétences respectives en termes de soutien aux familles victimes des inégalités. La CAF a alors accordé une enveloppe dédiée au service afin de soutenir la parentalité à travers le déploiement d'actions individuelles et collectives pour les mères isolées victimes de VC/VIF et de leurs enfants. Une convention d'objectifs et de financement pluriannuels a été contractualisée entre la CAF 35 et l'Asfad afin de donner les moyens à l'équipe Asfad de la Maison des femmes Gisèle Halimi de développer ce volet d'accompagnement.

### A L'HORIZON 2026 : UNE EQUIPE QUI VA S'AGRANDIR AFIN D'AMELIORER LA QUALITÉ DES ECOUTES ET REpondre A DAVANTAGE DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Depuis plus de 35 ans, l'Asfad est en gestion d'une Ligne d'Ecoute départementale dédiée aux femmes victimes de violences intrafamiliales. Il y a quelques années, et notamment lors de la crise sanitaire de 2020 et le développement de mouvements de libération de la parole, le nombre d'écoutes a considérablement augmenté démontrant sa nécessité d'exister pour toutes les femmes victimes de violences du département, et même au-delà des frontières du 35. Cette ligne accessible 24h/24h, leur permet d'être écoutées, soutenues et d'être mises en sécurité avec leurs enfants. Elle est une porte d'entrée de l'Asfad, de la Maison des femmes Gisèle Halimi mais elle est également une plateforme départementale importante pour orienter les femmes vers les partenaires du territoire. Le projet de 2026 vise à pouvoir obtenir des moyens supplémentaires de la part des partenaires publics

---

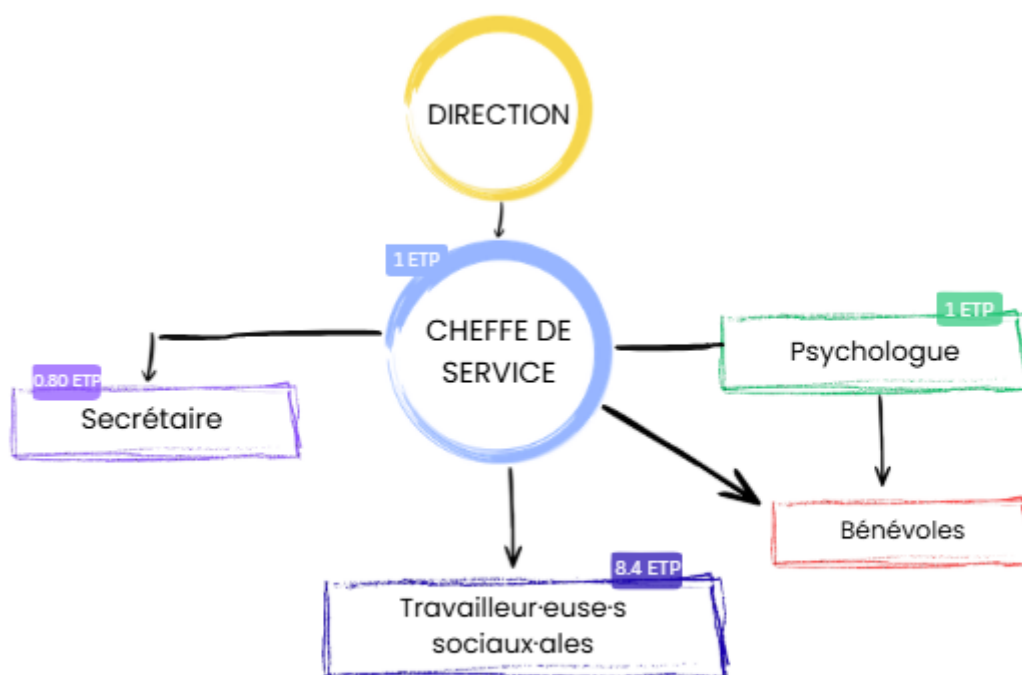
<sup>3</sup> Caisse d'Allocations Familiales d'Ille-et-Vilaine

(notamment en lien étroit avec la DDETS 35<sup>4</sup>) afin de renforcer la qualité des écoutes mais également dans l'objectif de pouvoir répondre à toujours plus de femmes.

## UNE MISSION PREVENTION QUI SE VEUT INDISPENSABLE MAIS PEINE A TROUVER LES MOYENS POUR EXISTER

Comment lutter contre les violences faites aux femmes sans imaginer déployer la prévention des inégalités entre les femmes et les hommes et la prévention des violences dans toutes les sphères qui nous entourent ? Depuis 2021, c'est bien l'idée du service que de développer cette mission d'utilité publique mais qui peine à maintenir ce volet de manière stable et durable. Les demandes d'intervention, de sensibilisation et de formation sont bien là mais les moyens financiers et humains restent absents pour pouvoir développer la mission sérieusement. Fin 2025, c'est grâce à un coup de pouce de la FNSF via un AAP qu'une Chargée de mission prévention a pu être recrutée sur sept mois au sein du service Asfad de la Maison des femmes Gisèle Halimi pour intervenir sur l'extérieur, là où on l'appelait sur le sujet des violences conjugales. Son travail de qualité a été essentiel pour répondre aux demandes. Merci pour son investissement sur ce projet ! En 2026, la recherche de financements pour développer la prévention des violences reste un objectif prioritaire du service.

## ORGANIGRAMME DU SERVICE EN 2025



**A noter :** 2 chargées d'accueil (1.72 ETP) en transversalité Asfad - CHU

<sup>4</sup> Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Ille-et-Vilaine

## Annexe 1 – Synthèse des actions menées en 2025 par la Mission Prévention

Dates	Type d'action	Structure demandeuse	Lieu d'intervention	Public	Nombre de participants
13 janvier 2025	Achat du Jeu Est-ce aimer ?	SOS Femmes Vendée	-		-
18 février 2025	Achat du Jeu Est-ce aimer ?	Solidarité Femmes 72	-		-
28 février 2025	Sensibilisation	Collectif le Scmilblick	Uzès	Collectif d'artistes	15
27 mars 2025	Formation aux violences	IFASV(IFSO)	Rennes	Professionnel.les de santé	18
4 avril 2025	Formation aux violences	IFAS (CHU)	Rennes	Professionnel.les de santé	40
20 mai 2025	Formation pour animer Est-ce aimer ?	Bénévoles ASFAD MDF	Rennes		3
15 mai 2025	Formation aux violences	Askoria	Rennes	Étudiante.s	120
4 juin 2025	Stand	Bus du Cœur des femmes	Rennes	Tous publics	15
26 juin 2025	Formation pour animer Est-ce aimer ?	Service SHU	Rennes	Travailleur.ses sociales.aux	8
30 juin 2025	Formation pour animer Est-ce aimer ?	Service SEA	Rennes	Travailleur.ses sociales.aux	3
30 septembre 2025	Présentation de l'outil est-ce aimer ?	SEA 35	Rennes	Travailleur.ses sociales.aux	10
18 octobre 2025	Stand	La clé solidaire	Bourgbarré	Tous publics	20
18 novembre 2025	Intervention – animation du jeu	CFDT (Syndicaliste)	Rennes		15
25 novembre 2025	Stand	La Bulle Safe Zone	Bruz	Étudiante.s	12
22 novembre 2025	Stand	Journée de lutte contre les violences faites aux femmes	Rennes	Tous publics	20
25 novembre 2025	Stand	Les Champs Libres	Rennes	Tous publics	20
27 novembre 2025	Stand	Lycée Anita Conti	Bruz	Lycéen.nes	25
2 décembre 2025	Achat du Jeu Est-ce aimer ?	Agence départementale du pays de Fougères	-		-
2 décembre 2025	Présentation de l'outil, des missions, des formations...	Réseau VIF de Fougères	Fougères	Travailleur.ses sociales.aux, éducation nationale, gendarmes, policier.es élu.es, psychologues	20
3 décembre 2025	Intervention – animation du jeu	CDAS des champs Manceaux - MJC de Suède	Rennes	Public jeune	3
9 décembre 2025	Intervention – animation du jeu	CDAS des champs Manceaux - PRISME	Rennes	Public jeune	9
9 décembre 2025	Présentation de l'outil, des missions, des formations... + animation	Réseau VIF Le Rheu	Le Rheu	Travailleur.ses sociales.aux, éducation nationale, gendarmes, policier.es élu.es, psychologues	15
12 et 18 décembre 2025	Formation pour animer Est-ce aimer ?	Réseau VIF Le Rheu	Le Rheu	Travailleur.ses sociales.aux, éducation nationale, gendarmes, policier.es élu.es, psychologues	13
10 et 17 décembre 2025	Stage de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexiste	SPIP	Rennes	Auteurs de violences	8
12 décembre 2025	Présentation de l'Outil - journée Prévention	FNSF	Paris	Travailleur.ses sociales.aux	60
16 décembre 2025	Présentation de l'outil, des missions, du fonctionnement du service.	MPPF	Rennes	Gendarmes	60
18 décembre 2025	Intervention – animation du jeu	Crèche M'Ti Moun - Asfad	Rennes	Travailleur.ses sociales.aux	10